Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Groupe de Travail
de la Commission Accès au Réseau

GT « Services Système »

Relevé de conclusions de la réunion du 27 février 2009

Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Participants :

A.SCHMITT (GDF-SUEZ)
JB. LEFEBVRE (GDF-SUEZ)
L. THEVENET (ELECTRABEL)
F.COURSAUX (EDF DOAAT)
L. DANEST (SNET)
E. JOUBERT (SNET)
C. MONTBROUSSOUS (CNR)
A. BOURDON (DIRECT ENERGIE)
J. ZAMBONI (POWEO)
L. COUDERT-CASSIER (POWEO)
W.CHAN (UNIDEN – Air Liquide)
P.BERTOLINI (RTE)
E.THEBAULT (RTE)
JV. ECK (RTE)

RTE introduit la séance en proposant de valider le compte-rendu de la séance du 19/11/2008. EDF a formulé avant la séance plusieurs remarques, acceptées par le GT.
Aucune autre remarque n'a été formulée en séance.

⇒ *RTE va proposer une version finale du compte-rendu tenant compte de ces remarques, et ce compte-rendu sera ensuite publié sur le site du CURTE.*

1. Validation du rapport d'étape à fin 2008 de l'axe 1 de travail du GT portant sur la rémunération des services de réglage de la fréquence

- EDF a formulé avant la séance plusieurs remarques, acceptées par le GT.

⇒ *RTE proposera une version finale du rapport tenant compte de ces éléments.*

- Les nouveaux éléments soulevés par la discussion en séance concernent la méthode 1 (estimation par les coûts de développement) :
  - Les coûts de référence de la production électrique publiés par la DGEC en 2008, non explicites, ne peuvent pas être utilisés sans une référence extérieure.
- Dans la perspective de préparation des éléments financiers pour le TURPE4, le GT continue de travailler sur la définition des mix de production prévisionnels (définition de la structure du parc en développement). Ces mix devront être considérés à long terme .

⇒ *RTE proposera une méthode pour la définition des mix de production prévisionnels, et engage les producteurs à faire des suggestions à ce sujet.*

2. Etude de l'opportunité d'un mécanisme d'échange des services de réglage de la fréquence entre producteurs

- RTE présente les résultats de simulations d'échanges de réserves primaire et secondaire entre producteurs qui se fondent sur le réalisé du premier trimestre 2008. Les conclusions principales de l'étude sont les suivantes :
  - Le potentiel d'échanges évalué est faible, mais comparable en volume aux échanges bilatéraux réalisés sur la période considérée, ce qui montre qu'une optimisation est encore possible.
  - Ce potentiel d'échange est néanmoins limité par les capacités techniques de certaines filières de production à participer aux services système et un développement de ces capacités permettrait de faire des substitutions complémentaires entre filières de production et de réduire le coût globale de constitution des réserves.
- Ces résultats constituent un ordre de grandeur du potentiel d'échanges complémentaires, qui ne justifie pas a priori la mise en place d'un mécanisme sophistiqué.
- Le GT statuera sur les suites à donner lors de la prochaine séance.

⇒ *RTE ajustera la simulation pour prendre en compte les remarques formulées en séance.*

3. Amélioration du processus de prescription des services de réglage de la fréquence

- RTE présente les prescriptions de RP et de RS demandées aux producteurs sous forme de pourcentages de production pour différentes journées types.
- Cette présentation montre que les pourcentages sont assez prévisibles, ce qui peut permettre aux producteurs d'anticiper leur placement de réserves avant l'envoi de la prescription de RTE.
- Certains producteurs émettent le souhait que RTE étudie une évolution du processus permettant de transmettre la prescription sous forme de pourcentage de la production plus tôt qu'actuellement (par exemple le matin vers 9 heures).

⇒ *RTE va étudier la faisabilité d'une réponse à la demande des producteurs.*

4. Lancement d'un benchmark européen sur les services système (réglage de la fréquence et réglage de la tension)

- RTE précise qu'il a lancé une étude avec un cabinet de consultants. Les producteurs se sont réunis de leur côté au sein de l'UFE pour identifier les éléments à apporter au benchmark.
- Les principaux points à examiner dans le cadre du benchmark :
  - Que recouvre la notion de services système ?
  - Qui participe à la fourniture de services système ?
  - Quel est le mode de contractualisation de la fourniture de services système par le GRT ?
  - Quel sont les volumes de services système correspondants ?
  - Quels sont les niveaux de rémunération des services système ?
  - Quel est le mode de couverture financière des charges liées aux services système ?

  - Quel est le mode de contrôle et de garantie de la participation aux services système ?
  - Comment sont gérés les échanges de services système entre producteurs ?
- Le GT attend dans un premier temps du benchmark un première analyse qualitative sur les pays étudiés pour identifier par la suite ceux qui doivent faire l'objet d'une étude plus approfondie.
- Certains producteurs proposent d'inclure la Grande Bretagne dans la liste des pays étudiés.
- A l'issue de l'étude, les résultats seront présentés à la CAR pour définir les suites à donner.

⇒ *RTE communiquera au GT le questionnaire type qu'il a mis au point pour lancer le benchmark*

⇒ *RTE prévoit de présenter des premiers éléments à la prochaine séance.*

Prochaine réunion
le 28 avril 2009 de 14h00 à 17h00